



Nombre de décès quotidiens par département

Exceptionnellement, pendant la pandémie du covid-19, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence). Les statistiques diffusées sont provisoires (se référer à la **note méthodologique**) et seront actualisées toutes les semaines. Par rapport aux semaines précédentes, la mise en ligne du vendredi 10 avril a été enrichie par une estimation des décès à Marseille, des statistiques sur les décès reçus par "envoi dématérialisé" à champ constant pour améliorer les comparaisons d'une année sur l'autre, et le détail des décès par sexe, âge et lieu de décès (établissement de soin, maison de retraite, domicile). Des précautions particulières doivent toutefois être prises dans l'analyse des données sur les lieux de décès, du fait de la proportion de bulletin de décès pour lesquels cette information est non renseignée, qui peut être élevée à l'échelle de certains départements et variable d'une année sur l'autre.

Pour chaque département, sont disponibles sous forme de graphiques, cartes et fichiers :

- le nombre de décès journaliers cumulés depuis le 1er mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 30 mars ;
- le nombre de décès journaliers transmis par les communes ayant opté pour une transmission dématérialisée au 1er avril 2020 (communes qui transmettent au moins depuis cette date les données électroniquement et non par papier, exploitables donc plus rapidement) jusqu'au 3 avril ;
- le nombre de décès cumulés depuis le 1er mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 30 mars par sexe, âge et lieu de décès.

Depuis le 13 mars 2020, la mairie de Marseille fait face à des problèmes techniques ayant affecté ses transmissions à l'Insee. Le processus a repris début avril et des estimations ont été réalisées par l'Insee, pour cette nouvelle diffusion hebdomadaire du 10 avril 2020, pour le mois de mars, à partir de comptages fournis par la commune. Les données concernant les Bouches-du-Rhône sont donc plus fragiles que celles des autres départements et seront davantage révisées ; les comptages transmis par la mairie de Marseille ne permettent pas de calculer le détail par âge, sexe et lieu de décès pour le département des Bouches-du-Rhône.

Les chiffres qui sont présentés et commentés ci-dessous sont provisoires et seront révisés dans les prochaines semaines. Le nombre de décès totaux hors Bouches-du-Rhône enregistrés entre le 1er et 23 mars 2020 est ainsi révisé par rapport à la diffusion de la semaine dernière de + 2,4 %, révision liée à de nouvelles transmissions à l'Insee de décès concernant cette période.

Nombre de décès Nombre total de décès dans les communes à « envoi dématérialisé » Nombre total de décès par département

Nombre de décès en France au 30 mars 2020

Effectif cumulé depuis le 1^{er} mars

Date d'événement	2020	2019	2018
01-mars	1757	1872	2136
02-mars	3528	3782	4327
03-mars	5278	5530	6455
04-mars	7059	7410	8545
05-mars	8815	9278	10746
06-mars	10628	11148	12904
07-mars	12291	13007	14959
08-mars	13972	14807	17066
09-mars	15765	16580	19115
10-mars	17552	18247	21201
11-mars	19404	20013	23143
12-mars	21148	21719	25190
13-mars	22894	23410	27170
14-mars	24608	25128	29097
15-mars	26405	26873	30995
16-mars	28338	28593	32902
17-mars	30297	30228	34742
18-mars	32225	31985	36533
19-mars	34250	33669	38356
20-mars	36203	35330	40147

21-mars	38047	37031	42049
22-mars	39955	38719	43941
23-mars	41994	40417	45767
24-mars	44028	42045	47652
25-mars	46198	43710	49469
26-mars	48401	45335	51322
27-mars	50611	47021	53182
28-mars	52845	48711	55009
29-mars	54993	50374	56836
30-mars	57441	52011	58641
31-mars		53629	60407
01-avr.		55318	62189
02-avr.		57019	63904
03-avr.		58705	65755
04-avr.		60373	67510
05-avr.		62036	69272
06-avr.		63685	71003
07-avr.		65360	72743
08-avr.		67024	74459
09-avr.		68646	76194
10-avr.		70313	77998
11-avr.		71920	79704
12-avr.		73543	81438
13-avr.		75099	83108
14-avr.		76618	84724
15-avr.		78241	86391
16-avr.		79908	88083
17-avr.		81635	89725
18-avr.		83249	91373

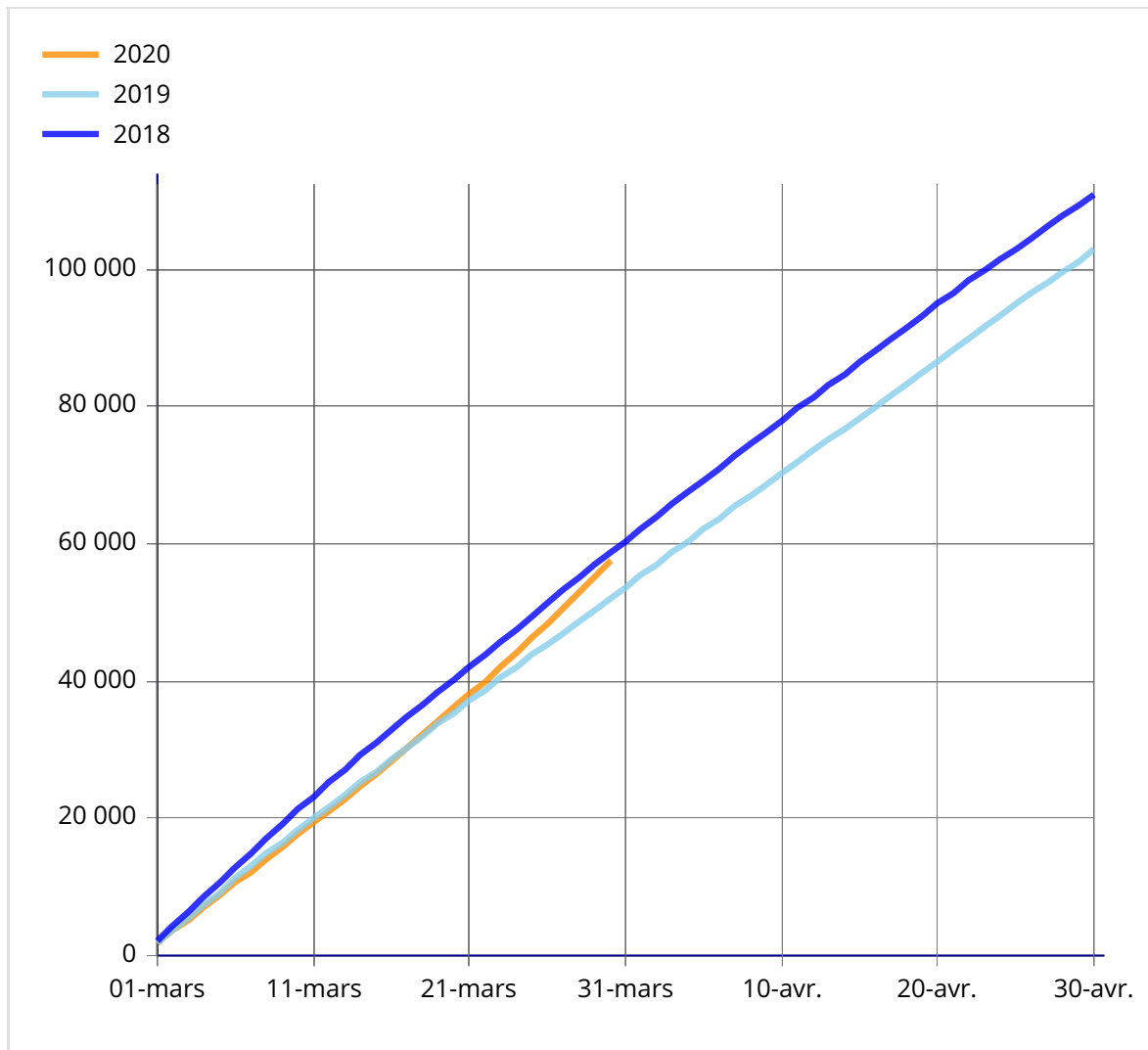
19-avr.		84928	93119
20-avr.		86605	94881
21-avr.		88170	96636
22-avr.		89829	98214
23-avr.		91514	99815
24-avr.		93257	101419
25-avr.		94900	102996
26-avr.		96520	104553
27-avr.		98082	106122
28-avr.		99671	107705
29-avr.		101225	109279
30-avr.		102783	110841

Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Source : Insee, état civil

Nombre de décès en France au 30 mars 2020

Effectif cumulé depuis le 1^{er} mars



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Source : Insee, état civil

Au niveau national, le nombre de décès totaux enregistrés à la date du 10 avril 2020 et survenus entre le 1er et le 30 mars 2020 est supérieur à celui enregistré sur la même période en 2019 : 57 441 décès ont été enregistrés en 2020 en France contre 52 011 en 2019. Ce nombre reste néanmoins inférieur au nombre des décès enregistrés sur la même période en 2018 (58 641 décès en France), année où la grippe saisonnière était encore virulente au mois de mars.

Au niveau régional, les régions Grand Est et Île-de-France comptent un nombre de décès totaux, survenus entre le 1er et le 30 mars, désormais supérieur de 39 % à celui enregistré sur la même période en 2019, et supérieur également au nombre de décès survenus au cours de la même période en 2018 (de + 17 % dans le Grand Est, de + 22 % en Île-de-France). Le nombre de décès survenus entre le 1er et le 30 mars 2020 est supérieur d'un peu plus de 10 % à celui de 2019 dans les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté, mais reste encore inférieur à 2018 dans ces régions.

Au niveau départemental, le Haut-Rhin se distingue toujours par un très fort excédent de mortalité entre le 1er et le 30 mars 2020 par rapport à la même période en 2019 (+ 128 %). Cinq autres départements enregistrent un nombre de décès survenus en mars 2020 supérieur de plus de 40 % à celui observé en 2019 aux mêmes dates : la Seine-Saint-Denis (+ 62 %), les Hauts-de-Seine (+ 56 %), les Vosges (+ 55 %), l'Oise (+ 42 %), la Moselle (+ 41 %).

Huit départements ont un nombre de décès en mars 2020 supérieur de 25 % à 40 % par rapport à 2019, parmi lesquels le Val-de-Marne (+ 39 %), le Val-d'Oise (38 %), le Bas-Rhin (+ 38 %), Paris (+ 36 %). Il n'est cependant pas possible d'imputer systématiquement cet excès de mortalité à l'épidémie du Covid-19 notamment dans des départements où le nombre de décès est relativement faible et fluctuant d'une année sur l'autre. C'est par exemple le cas de Mayotte. C'est aussi le cas des Deux-Sèvres, qui a connu un excès de décès au début du mois de mars 2020 par rapport à 2019 a priori sans lien avec l'épidémie du Covid-19. Il ne s'agit donc pas d'une estimation de la surmortalité liée au Covid-19 qui nécessite la mobilisation de modélisations économétriques mises en œuvre par Santé Publique France. Au total, sur cette période du 1er au 30 mars, trente-trois départements enregistrent un excédent de décès de 10 % ou plus par rapport à 2019, et parmi eux, vingt-quatre enregistrent également des décès supérieurs en 2020 à ceux enregistrés en 2018 à la même date.

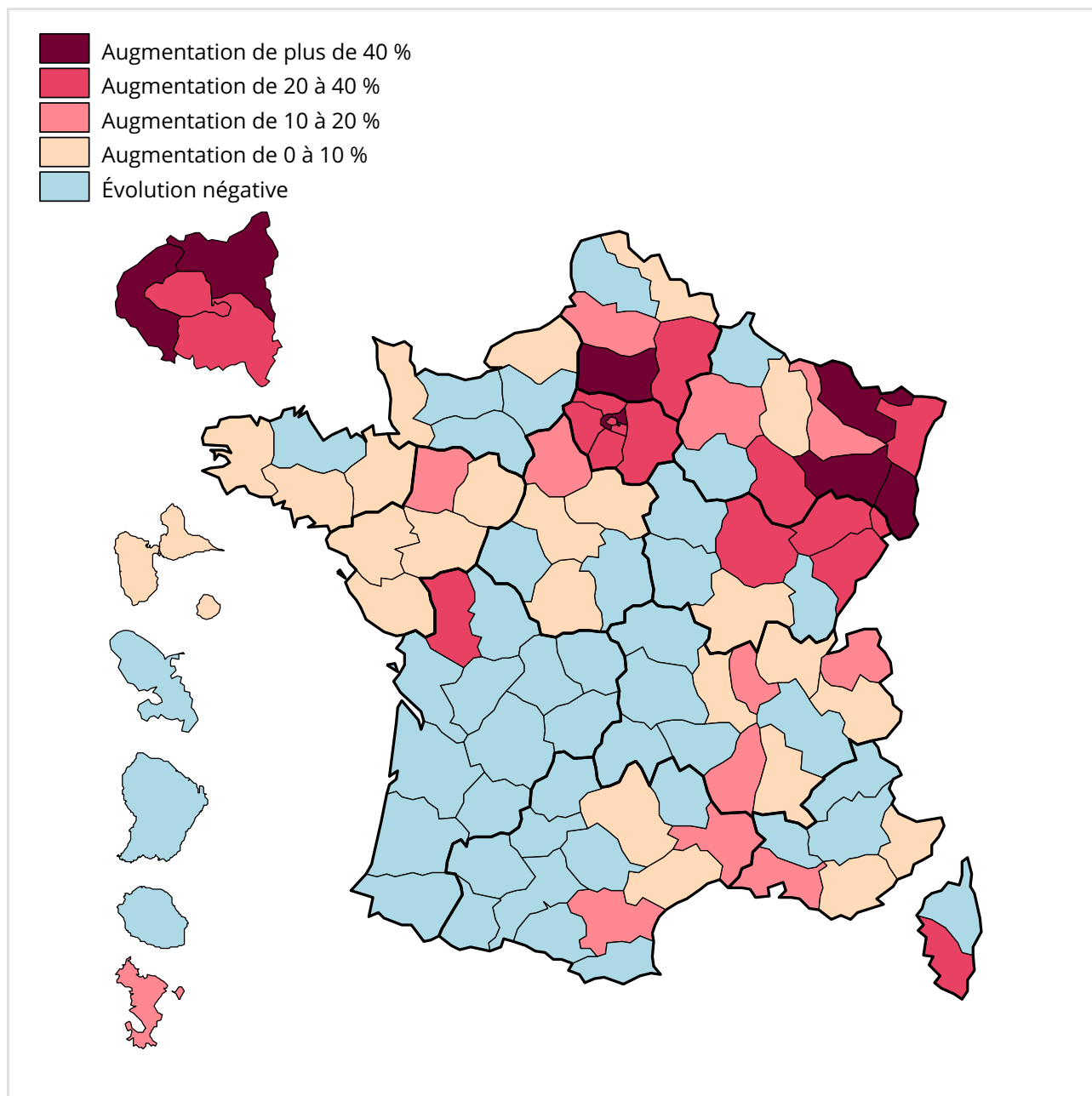
Afin de comparer directement les décès survenus en 2020 aux décès survenus en 2019 et 2018, en neutralisant les évolutions des taux de dématérialisation, **les décès survenus jusqu'à la date du 3 avril sont communiqués à partir de cette semaine sur le champ – constant - des communes ayant opté pour une transmission dématérialisée au 1er avril 2020.**

Le nombre de ces décès survenus en France dans ces communes entre le 1er mars et le 30 mars 2020 s'élève à 54 109 (soit 94 % des décès transmis par voie dématérialisée ou par papier par l'ensemble des communes). Il est de 63 142 à la date du 3 avril, contre 53 596 entre le 1er mars et le 3 avril 2019 et 59 780 à la même période en 2018. Que ce soit à la date du 3 avril, ou à celle du 30 mars, ce sont les mêmes régions et les mêmes départements qui enregistrent les plus forts excédents de décès par rapport à 2019. Mais ces excédents sont encore plus marqués : Haut-Rhin (+ 150 %), Seine-Saint-Denis (+ 82 %), Hauts-de-Seine (+ 79 %), Vosges (+ 68 %), Moselle (+ 59 %), Val-d'Oise (+ 57 %), etc.

La hausse des décès dans la région Grand Est se poursuit, mais à un rythme nettement ralenti par rapport à la semaine passée. Sur le champ des communes dématérialisées, les décès survenus du samedi 28 mars au vendredi 3 avril sont supérieurs de 7 % ceux de la semaine précédente (du samedi 21 au vendredi 27 mars), alors que la hausse sur une semaine était auparavant de 32 %. On peut citer le cas du Haut-Rhin, dont les décès avaient crû la semaine du 14 au 20 mars de + 89 % par rapport à la semaine précédente, puis de + 27 % la semaine du 21 au 27 mars et augmentent de 2 % la semaine du 28 mars au 3 avril. En Île-de-France en revanche, la hausse des décès reste vive : + 41 % d'augmentation la semaine du 28 mars au 3 avril (contre + 46 % la semaine d'avant). Elle ralentit néanmoins dans deux départements franciliens : en Seine-Saint-Denis (+ 47 % contre + 73 % la semaine précédente) et à Paris (+ 18 % contre 50 %).

Comparaison 2019-2020 par département (taux d'évolution) Comparaison 2019-2020 par région (taux d'évolution)

Évolution des décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2019 par département



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

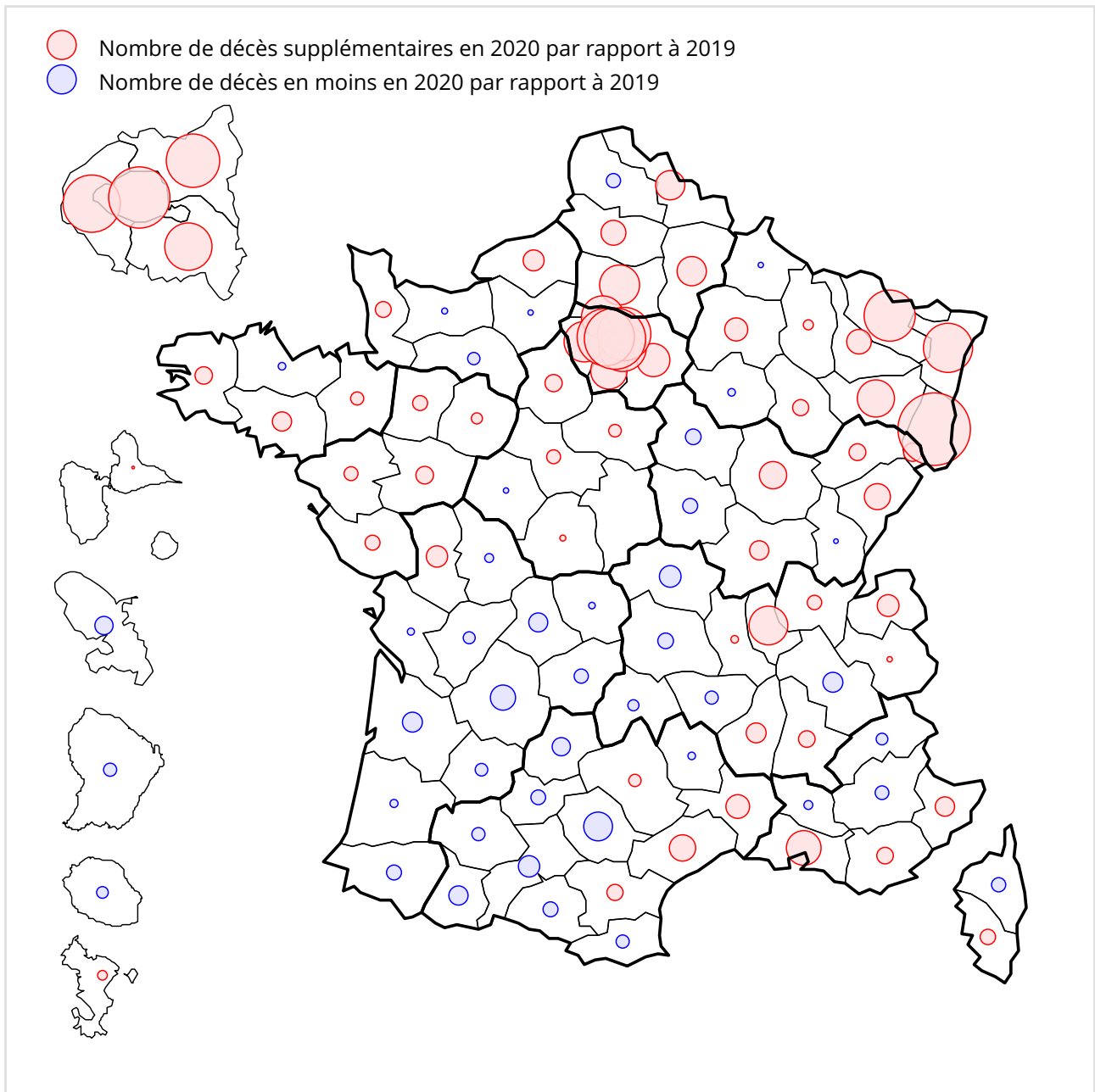
Lecture : dans l'Oise, le nombre total de décès en mars est en hausse de 41,7 % entre 2019 et 2020

Champ : France par département

Source : Insee, état civil

Comparaison 2019-2020 par département (en nombre de décès supplémentaires)
 Comparaison 2019-2020 par région (en nombre de décès supplémentaires)

Différence entre le nombre total de décès du 1^{er} au 30 mars 2019 et du 1^{er} au 30 mars 2020



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

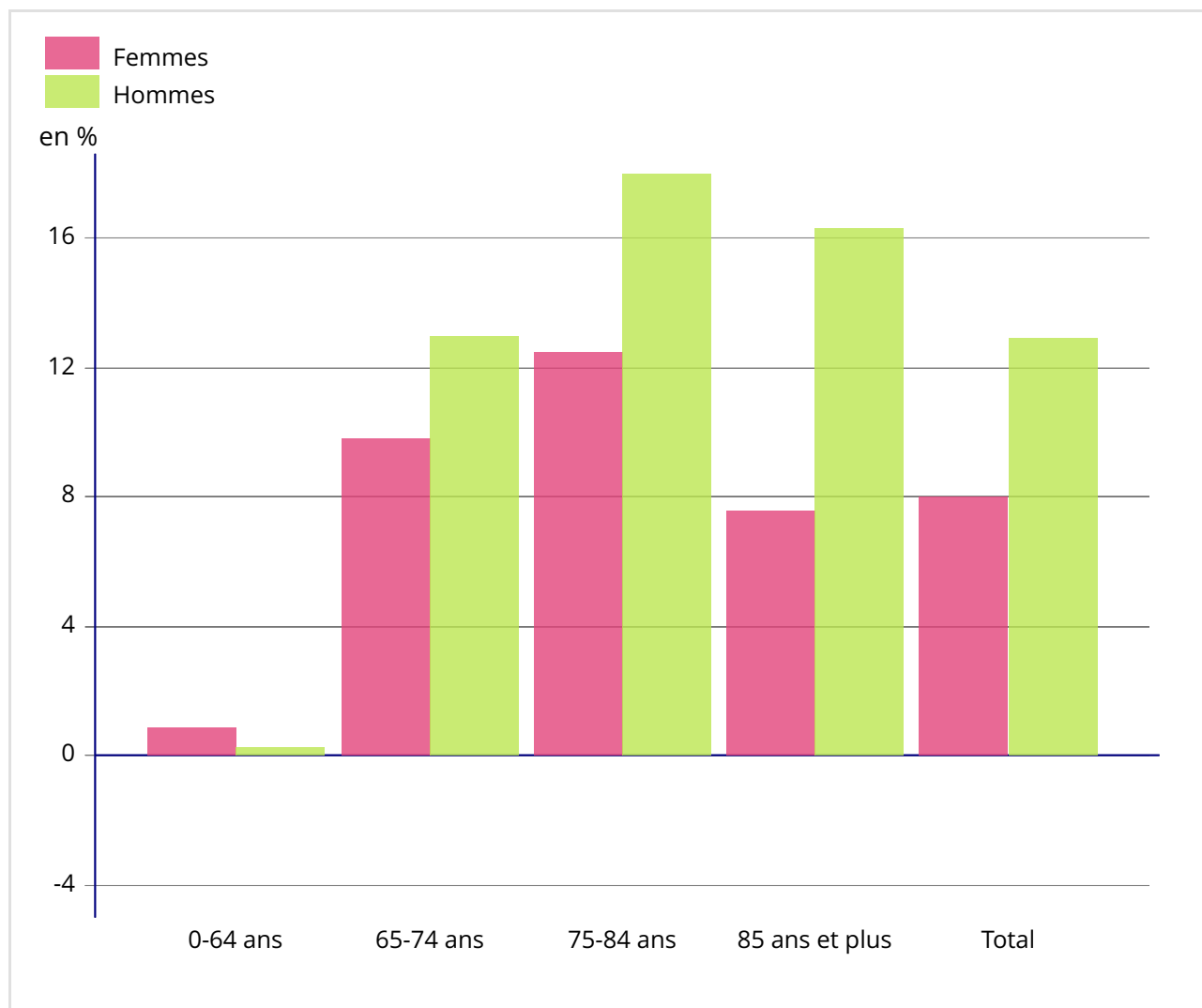
Lecture : dans le Haut-Rhin, il y a eu 729 décès en plus en mars 2020 par rapport à mars 2019

Champ : France, par département

Source : Insee, état civil

La hausse de mortalité constatée en mars 2020 par rapport à mars 2019 est accentuée pour les hommes : + 13 % contre + 8 % pour les femmes, pour la France hors Bouches-du-Rhône. Parmi les départements très touchés par l'épidémie de Covid-19, cette surmortalité masculine est très nette en Île-de-France, dans l'Oise, ou la Moselle, un peu moins marquée dans le Haut-Rhin ou le Bas-Rhin et inexistante dans les Vosges.

Évolution des décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2019 par sexe et âge



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Champ : France hors Bouches-du-Rhône

Source : Insee, état civil

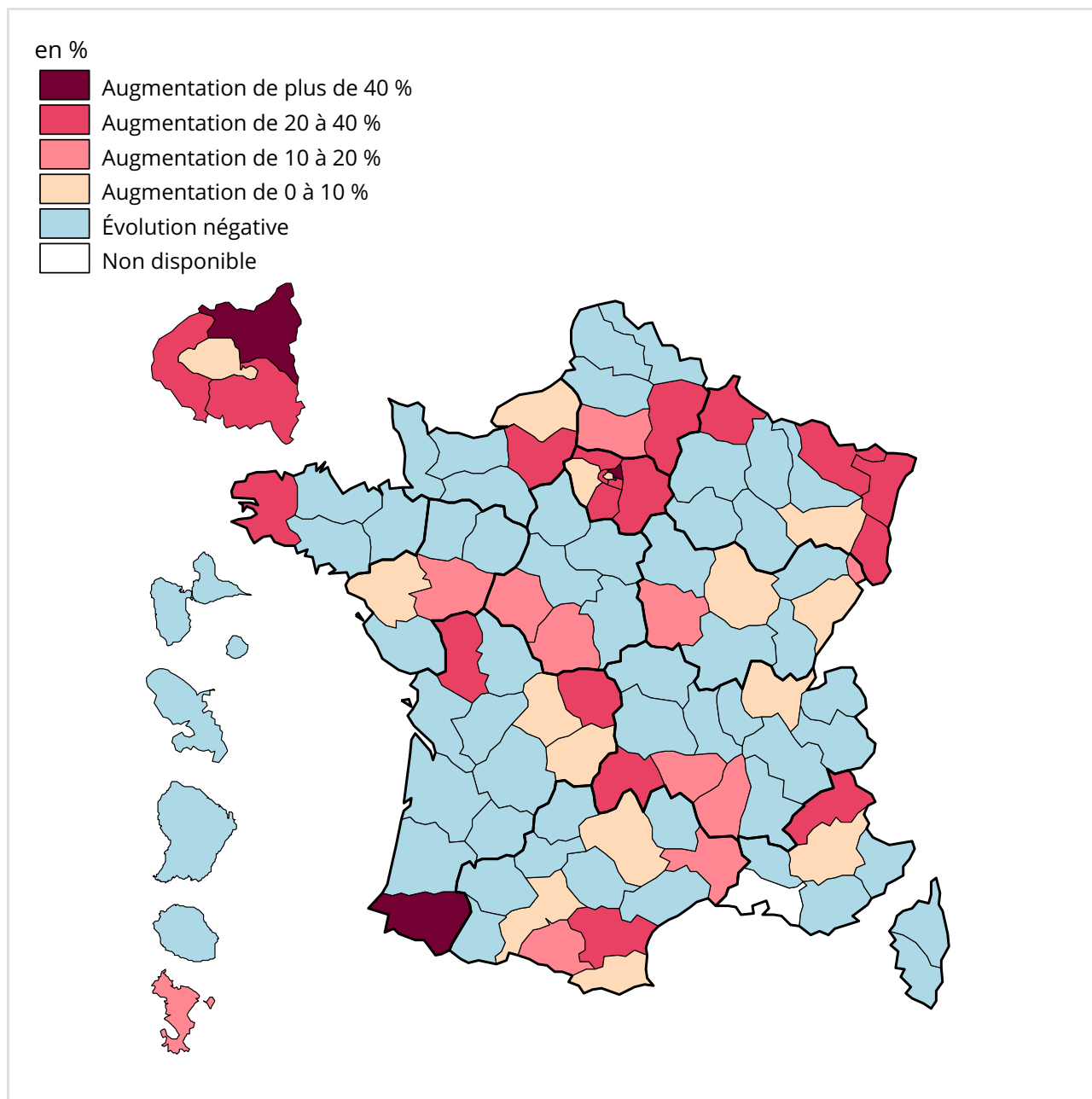
Parmi les décès constatés en mars 2020 en France hors Bouches-du-Rhône, la moitié concernent des personnes âgées de plus de 85 ans et seulement 13 % des personnes de moins de 65 ans.

Cette répartition est très proche de celle constatée en 2018 ou 2019.

Avant 65 ans, la mortalité est équivalente en 2019 et 2020. Au-delà de cet âge elle s'accroît en 2020, en particulier entre 75 et 84 ans. Le nombre de décès augmente ainsi de 16 % entre 75 et 84 ans contre 12 % entre 65 et 74 ans et 11 % au-delà de 85 ans. Une croissance importante des décès entre 75 et 84 ans s'observe notamment dans le Haut-Rhin (+ 175 % entre 2019 et 2020), en Seine-Saint-Denis (+ 95 %), dans les Vosges (+ 91 %), les Hauts-de-Seine (+ 85 %) ou encore le Territoire-de-Belfort (+ 70 %).

Âge du défunt : 0-64 ans Âge du défunt : 65-74 ans Âge du défunt : de 75 à 84 ans Âge du défunt : 85 ans ou plus

Évolution des décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2019 par département (0-64 ans)



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Avertissement : les données présentées peuvent concerner des effectifs de décès relativement faibles, notamment dans des départements peu peuplés. De plus, le nombre de décès quotidien varie d'une année sur l'autre. Toute évolution ne peut donc être imputée à la crise du Covid-19.

Champ : France par département (hors Bouches-du-Rhône)

Source : Insee, état civil

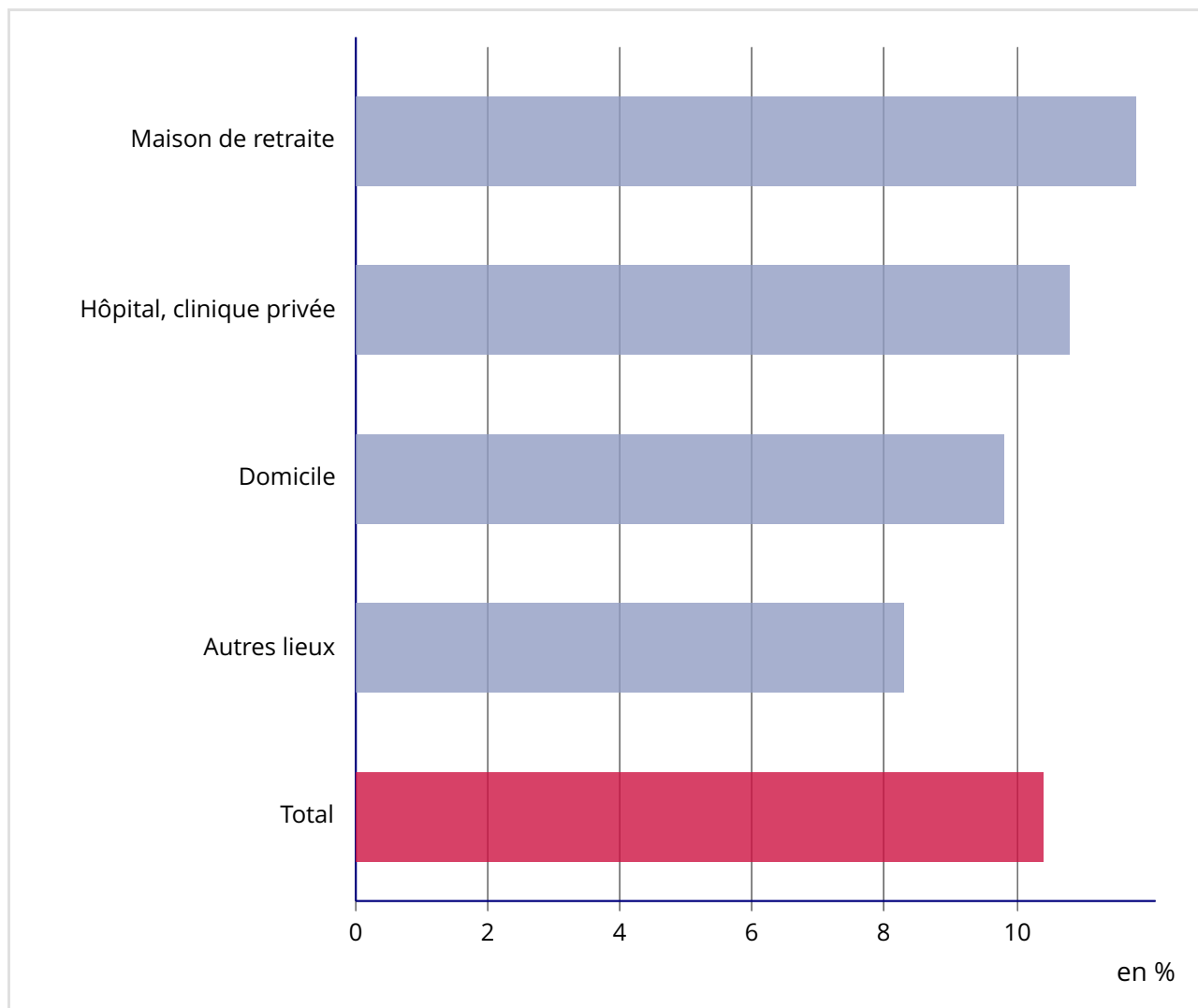
Parmi les décès enregistrés entre le 1er et le 30 mars en France hors Bouches-du-Rhône, environ 30 000 ont eu lieu dans un hôpital ou une clinique (soit 53 % des décès enregistrés), près de 13 000 ont eu lieu à domicile (23 %), un peu plus de 7 000 dans un établissement pour personnes âgées (13 %) et enfin 6 000 dans un autre lieu ou dans un lieu indéterminé (11 %). Cette répartition des décès selon leur lieu de survenue est équivalente à celle constatée les années précédentes. Les décès survenus au cours du mois de mars en établissement pour personnes âgées augmentent néanmoins un peu plus fortement entre 2019 et 2020 que les autres décès : + 12 % en mars 2020 par rapport à mars 2019 contre +10 % globalement. Surtout, la hausse de la mortalité dans les établissements pour personnes âgées est élevée à partir du 23 mars, alors qu'auparavant elle était inférieure à celle observée en 2019 ou 2018.

Un excès de mortalité en établissement pour personnes âgées apparaît dans trois régions : en Île-de-France avec un accroissement en mars 2020 de + 72 % par rapport à mars 2019 alors que l'augmentation globale des décès est de + 39 % ; dans le Grand Est (+ 49 % en établissement contre + 39 % globalement) et dans une moindre mesure dans les Hauts-de-France (+ 18 % contre + 11 % globalement). En Île-de-France, presque tous les départements sont concernés par cet excès de mortalité en établissement pour personnes âgées, notamment les Hauts-de-Seine et Paris où le nombre de décès a plus que doublé par rapport à 2019. Dans le Grand Est, le département du Haut-Rhin est particulièrement touché (trois fois plus de décès en établissement pour personnes âgées qu'en 2019).

À l'opposé, il y a dans d'autres régions une baisse des décès en établissement pour personnes âgées malgré une augmentation globale de la mortalité (Pays de La Loire, Corse et Centre-Val de Loire notamment).

Concernant les décès ayant lieu à l'hôpital ou en clinique, ils augmentent plus rapidement que le nombre de décès totaux dans trois régions : les Hauts-de-France, la Corse et Mayotte.

Évolution des décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2019 par lieu de décès



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

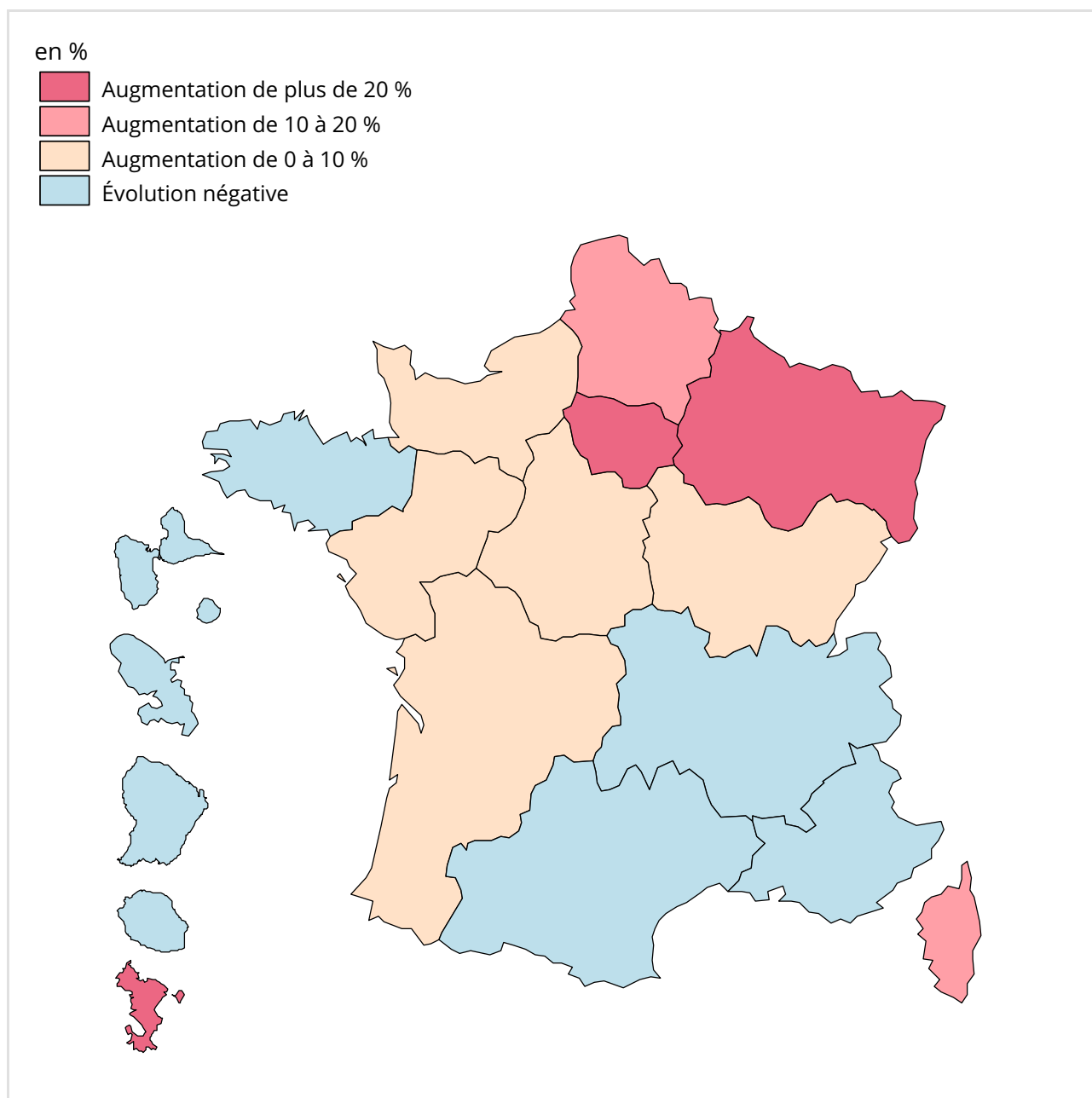
Note : la rubrique "autres lieux" inclut les décès sur la voie publique, dans un autre lieu, mais aussi à une absence de déclaration de l'information sur le bulletin de décès.

Champ : France, hors Bouches-du-Rhône

Source : Insee, état civil

- Lieu du décès : Hôpital ou clinique privée
- Lieu du décès : Maison de retraite
- Lieu du décès : Domicile

Évolution des décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} au 30 mars 2019 en hôpital et en clinique privée par région



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès jusqu'au 30 mars. Ces données sont provisoires et seront actualisées chaque semaine.

Avertissement : les données présentées peuvent concerner des effectifs de décès relativement faibles, notamment dans des départements peu peuplés. De plus, le nombre de décès quotidien varie d'une année sur l'autre. Toute évolution ne peut donc être imputée à la crise du Covid-19.

Champ : France par région (avec Paca hors Bouches-du-Rhône)

Source : Insee, état civil

Téléchargement

Fichiers des décès quotidiens

(xls, 1 Mo)



(csv, 68 Ko)



Fichiers des décès quotidiens par sexe, âge et lieu

(xls, 103 Ko)



(csv, 23 Ko)



Historique

Les deux fichiers téléchargeables ci-dessous ont été mis en ligne le 3 avril 2020 et portent sur le nombre de décès journaliers cumulé depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 23 mars et le nombre de décès journaliers transmis par voie dématérialisée jusqu'au 27 mars.

Fichier des décès quotidiens

(xls, 921 Ko)



(csv, 41 Ko)



Les deux fichiers téléchargeables ci-dessous ont été mis en ligne le 27 mars 2020 et portent sur le nombre de décès journaliers cumulé depuis le 1^{er} mars en 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 16 mars et le nombre de décès journaliers transmis par voie dématérialisée jusqu'au 20 mars.

Fichier des décès quotidiens

(xls, 924 Ko)



(csv, 38 Ko)



Pour en savoir plus

> [Livret de suivi d'épidémie - COVID-19](#)

> « [Les décès en 2018 - État civil](#) », *Insee Résultats*, octobre 2019.

- > « **610 000 personnes sont décédées en France en 2018, dont la moitié dans le département où elles sont nées** », *Insee Focus n° 163*, octobre 2019.
- > « **606 000 personnes sont décédées en France en 2017, la moitié avait plus de 83 ans** », *Insee Focus n° 128*, octobre 2018.
- > « **594 000 personnes décédées en France en 2016, pour un quart d'entre elles à leur domicile** », *Insee Focus n° 95*, octobre 2017.
- > **Décès et mortalité, séries chronologiques**